



Entreprises minières Globex inc.

« Chez nous en Amérique du Nord »
22 751 241 actions ordinaires en circulation

24 mai 2012

Globex annonce un placement privé de 3 150 000 \$

Rouyn-Noranda (Québec) Canada. ENTERPRISES MINIÈRES GLOBEX INC. (GMX – Bourse de Toronto, G1M – Bourses de Francfort, Stuttgart, Berlin, Munich et Xetra, et GLBXF – International OTCQX) est heureuse d'annoncer qu'elle organise actuellement un placement privé d'un maximum de 2 307 692 actions « accréditatives » au prix de 1,30 \$ l'action, pour un produit brut maximum revenant à Globex de 3 millions de dollars, et d'un maximum de 139 535 actions ordinaires au prix de 1,075 \$ l'action, pour un produit brut maximum revenant à Globex de 150 000 \$.

Globex affectera le produit de cette émission d'actions « accréditatives » à l'exploration sur ses terrains situés au Québec et en Ontario, et le produit net tiré de l'émission des actions ordinaires à l'acquisition de terrains et au fonds de roulement.

Les souscripteurs d'actions « accréditatives » pourront déduire la totalité du montant de leur souscription, aux fins de l'impôt fédéral du Canada et de l'impôt provincial du Québec, à l'égard de l'année d'imposition 2012. Les particuliers qui souscrivent des actions « accréditatives » et qui sont des résidents du Québec auront droit à deux déductions supplémentaires de 25 % chacune, alors que les particuliers qui souscrivent des actions « accréditatives » et qui sont des résidents de l'Ontario auront droit à une déduction supplémentaire de 5 %.

Industrielle Alliance valeurs mobilières inc. agira à titre de principal placeur pour compte dans le cadre du placement privé.

Le placement privé sera réalisé conformément aux dispenses de prospectus en vertu de la législation canadienne sur les valeurs mobilières applicable et la clôture doit avoir lieu au cours de la semaine du 4 juin 2012.

La réalisation du placement privé est conditionnelle à l'approbation des organismes de réglementation, notamment celle de la Bourse de Toronto. Les actions émises dans le cadre du placement privé seront assujetties à une « période de détention » de quatre mois en vertu de la législation canadienne sur les valeurs mobilières applicable.

"We Seek Safe Harbour."

Foreign Private Issuer 12g3 – 2(b)
CUSIP Number 379900 10 3

Pour de plus amples informations :

Jack Stoch, P.Géo., Dir. Acc.
Président et Chef de la direction
Entreprises minières Globex inc.
86, 14e Rue
Rouyn-Noranda, Québec (CANADA) J9X 2J1

Tél : 819.797.5242
Télec : 819.797.1470
info@globexmining.com
www.globexmining.com

Énoncés prospectifs

Outre des données historiques, le présent communiqué de presse peut contenir certains « énoncés prospectifs ». Ces énoncés peuvent comporter un certain nombre de risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels, le niveau d'activité et le rendement diffèrent de façon importante des attentes et des projections d'Entreprises minières Globex inc. Il n'est pas possible de garantir que les événements prévus dans les énoncés prospectifs se produiront ni, s'ils le font, quels avantages Globex en tirera. Une analyse plus détaillée des risques figure dans la notice annuelle déposée par Globex sur SEDAR à www.sedar.com.